

Qu'est-ce que le CDHS et le CLAT ?

Le Comité Départemental d'Hygiène Sociale (CDHS) est une association reconnue d'utilité publique, financée et missionnée par les pouvoirs publics (via l'ARS d'Auvergne Rhône-Alpes) pour, entre autre, lutter contre la tuberculose dans le département.

A ce titre il est également Centre de Lutte Anti-Tuberculose (CLAT69).

Le CLAT a pour missions de :

Coordonner la lutte contre la tuberculose dans le département du Rhône en assurant :

- le suivi médico-social des patients atteints de tuberculose (délivrance de traitements, faciliter l'accès aux soins, etc.),
- l'éducation et la prévention de la tuberculose (par des actions d'information et de sensibilisation),
- la vaccination contre la tuberculose par le BCG,
- les enquêtes autour d'un cas signalé ou déclaré de tuberculose l'organisant des dépistages,
- le dépistage pour les populations à risque provenant de pays à forte endémie de tuberculose,
- les consultations médicales par des pneumologues avec la réalisation des radiographies pulmonaires et des tests tuberculiniques.



Les Centres de Santé et de Prévention

Service de Coordination CLAT 69 - Siège Social
04 72 19 84 00 - santeprevention@cdhs.fr

Lyon-Charpennes

92 Cours Vitton - 04 72 73 12 76
csplyoncharpennes@cdhs.fr

Vaulx en Velin

25 rue Rabelais - 04 78 80 98 12
cspvaulxenvelin@cdhs.fr

Vénissieux

5 place de la Paix - 04 72 50 08 68
cspvenissieux@cdhs.fr

Givors

2 quai des Martyrs du 8 fev.62 - 04 37 20 14 05
cspgivors@cdhs.fr

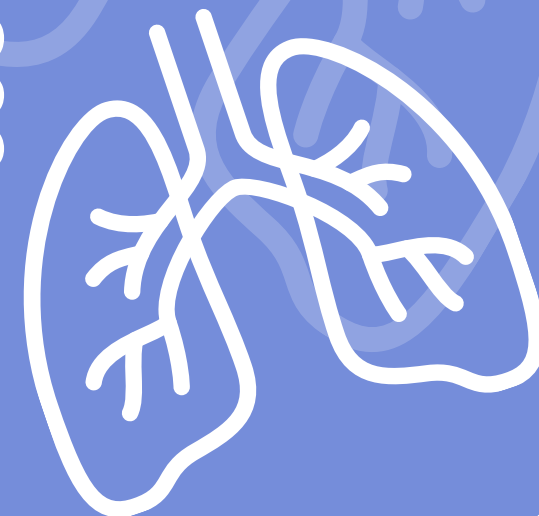
Villefranche s/Saône

37 rue de Villars - 04 74 65 02 70
cspvillefranche@cdhs.fr



Tuberculose

Tuberculosis



Comité Départemental d'Hygiène Sociale

CLAT du Rhône
Centre de Lutte Anti-Tuberculeuse



Qu'est-ce que la Tuberculose ?

C'est une maladie infectieuse causée par un microbe : *le bacille de Koch*.

Il existe 2 stades de l'infection :

- *L'infection tuberculose latente (ITL), asymptomatique et non contagieuse*
- *La tuberculose maladie (TM) qui est symptomatique. Elle peut toucher tous les organes, mais la forme la plus courante et contagieuse est celle atteignant les voies respiratoires.*

La tuberculose est une maladie à déclaration obligatoire, elle est gérée et suivie par les différentes instances que sont les structures hospitalières, le CLAT et l'ARS.

La tuberculose est la 2ème cause de mortalité mondiale due à une maladie infectieuse, derrière la Covid-19.

Transmission

Contact étroit et prolongé avec une personne infectée.



La toux



Les éternuements



Les postillons

Aucun risque de transmission par la nourriture, les vêtements ou les objets du quotidien.



Symptômes



Sueurs nocturnes



Grande fatigue



Perte de poids



Toux



Gêne à la respiration



Douleur thoracique



Fièvre



Crachats de sang

BON À SAVOIR:

Vous pouvez prendre rendez-vous pour vacciner votre enfant gratuitement par le BCG directement sur Doctolib en tapant BCG dans la barre de recherche. Il est possible de prendre rendez-vous dans les cinq centres du CDHS.

Toutes les consultations, suivi et délivrance de traitement sont gratuits avec accès à un interprète si nécessaire.

Dépistage

La tuberculose maladie se dépiste par:

- Une radiographie pulmonaire
- Des examens des crachats (aussi appelés BK crachats)

L'ITL se dépiste par :

- Un test de réaction de sensibilité sous-cutané à partir d'une partie du microbe de la tuberculose (IDR)
- Un test de détection d'interféron gamma (tests IGRA ou TDIG)

Traitement

La tuberculose se soigne et guérit par la prise d'antibiotiques : de 3 mois (ITL) à 6 mois minimum (TM) de traitement. Il est nécessaire d'avoir une surveillance médicale régulière.

Vaccination

Le BCG (Bacille de Calmette et Guérin) est le vaccin contre la tuberculose et il s'effectue une fois dans la vie.

Il est recommandé de le faire à partir de 1 mois de vie, il évite les formes sévères de tuberculose chez l'enfant, comme la méningite tuberculeuse, qui peuvent être mortelles.

Grâce à la vaccination, on diminue fortement le risque de contracter la maladie.